

Vœu

Conseil municipal du 2 février 2024

Vœu pour une politique migratoire et d'intégration digne de la France et de sa tradition humaniste

Jeudi 25 janvier 2024, le Conseil constitutionnel a infligé un véritable camouflet au gouvernement:

Le verdict est sans appel : la République est fondée sur des principes et valeurs qui encadrent l'action des pouvoirs publics et elle s'est fixé des limites à ne pas franchir. Espérons qu'elle saura conserver la force de les défendre toujours.

Le Conseil constitutionnel, tout en démontrant que plusieurs dispositions de la loi « immigration » étaient contraires aux règles fondamentales de notre République, a cependant laissé en place un certain nombre de dispositions qui heurtent frontalement nos valeurs humanistes et universalistes.

En effet, en généralisant la pratique du juge unique pour statuer plus rapidement sur les demandes d'asile ou le recours aux vidéo-audiences, c'est d'une justice au rabais dont nous parlons, s'adressant à une population différenciée.

De même, la création de fichiers de mineurs étrangers suspectés d'être délinquants remet en cause le principe fondamental de présomption d'innocence. Le lien explicite qui est fait, d'ailleurs, entre étrangers et délinquants, pose à lui seul problème.

La levée des protections à l'éloignement dont bénéficient certaines catégories d'étrangers, comme ceux arrivés en France avant l'âge de 13 ans, installe des situations de fragilité pour des milliers de familles sur le territoire. La satisfaction du ministère de l'Intérieur face à une mesure censée permettre 4 000 expulsions supplémentaires laisse un goût amer.

Enfin, l'engagement exigé des parents étrangers de faire respecter les valeurs et les principes de la République laisse songeur, cette exigence n'étant pas réclamée pour l'ensemble des parents, dont ceux, citoyens français, manifestant des comportements ouvertement contraires à ces valeurs.

Pour nous, élus et élues de la Ville de Nantes, c'est en premier lieu à la République d'affirmer ses principes que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

La Liberté d'avoir une vie digne et sûre, d'où que l'on vienne et qui que nous soyons.

L'Égalité, pour permettre à toutes et tous sans exclusive de se loger, se nourrir, se soigner et s'éduquer.

La Fraternité enfin, qui nous commande d'aider celles et ceux qui en ont le plus besoin, sans avoir à regarder leur origine et de leur donner un accès universel aux allocations, aux prestations familiales et à la couverture santé.

Plutôt que la tentation du repli sur soi et de la méfiance, privilégions la solidarité et l'ouverture avec un accueil digne, selon des règles claires applicables aux femmes et hommes fuyant leur pays. Nous voulons une politique migratoire plus juste, digne de la France, de son histoire et de ses valeurs. Nous voulons, en lieu et place de cette loi indigne, une politique d'intégration fidèle à l'héritage de 1789 et de la nation de citoyens qu'est la France. Des moyens humains et financiers sont plus que jamais nécessaires de sorte que les nouveaux venus puissent progressivement devenir des citoyens pleins et entiers comme les autres : l'accès à l'apprentissage du français, une formation professionnelle, une initiation aux principes fondateurs de la République nous permettant de vivre-ensemble...

Plus globalement, et à quelques mois des élections européennes, une politique commune renforcée, solidaire et humaniste, doit être défendue à cette échelle, face aux dérives populistes et nationalistes.

Nantes, le 2 février 2024

Johanna ROLLAND

Maire